

An aerial photograph of a village with terracotta roofs, surrounded by hills and trees. The sky is overcast. The text is overlaid on a white rectangular background.

PLAN LOCAL D'URBANISME **LA GARDE-FREINET**

6B1 – NOTICE AS

1. L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

La commune de La Garde Freinet dispose d'un Schéma directeur d'Alimentation en Eau Potable qui date de décembre 2008.

L'organisation administrative du service

La commune de La Garde-Freinet est compétente en matière d'eau potable. La gestion se fait en régie par le Syndicat Intercommunal d'Adduction des Eaux de la source d'Entraigues (SIAEE) qui regroupe neuf collectivités dont la commune de La Garde-Freinet.

Le territoire et la population desservie

Le périmètre du service est constitué par le territoire de la Ville de La Garde-Freinet :

Le service concerne :

- 3083 habitants (été)
- 1488 abonnés (hiver)

Les ressources

L'eau potable de la commune provient de deux sources :

- Le barrage dont le volume produit était de 41 093 m³ en 2015 ;
- La Mourre dont le volume produit était de 2 650 m³ en 2013.

En plus de ces volumes la commune a achetée 276 508 m³ au SIAEE. Ce sont donc **320 251m³ d'eau qui ont été mis en distribution en 2015.**

Réseau et performance

Le réseau compte un linéaire de 40 Km mais son rendement n'est que de 69% (soit une perte en réseau de 6,71 m³/km/j).

Le volume consommé autorisé est de 220 238m³.

Quatre réservoirs permettent de garantir la disponibilité de la ressource sur le territoire communal pour une capacité totale de 2 670m³ :

- Jas de Brute : 2 000 m³ ;
- L'étage haut : 500 m³ ;
- Bache : 20m³ ;
- Hameau de la Mourre 150 m³.

Ratios de consommation et bilan besoins ressources

Ratios de production

Le volume produit total est stable depuis 2013, aux alentours de 325 000m³. Ce volume représente en 2015 :

- 0,29 m³/jour/habitant (base 3083 habitants estimation rapport annuel 2015 en période de pointe) ;
- 0,60 m³/jour/abonné (base 1488 abonnés estimation rapport annuel 2015) ;

► Consommation moyenne annuelle

En 2015, 220 238m³ ont été facturés. **Ce volume représente :**

- 0,195 m³/jour/habitant**
- 0,4 m³/jour/abonné

Structure et fonctionnement général du réseau

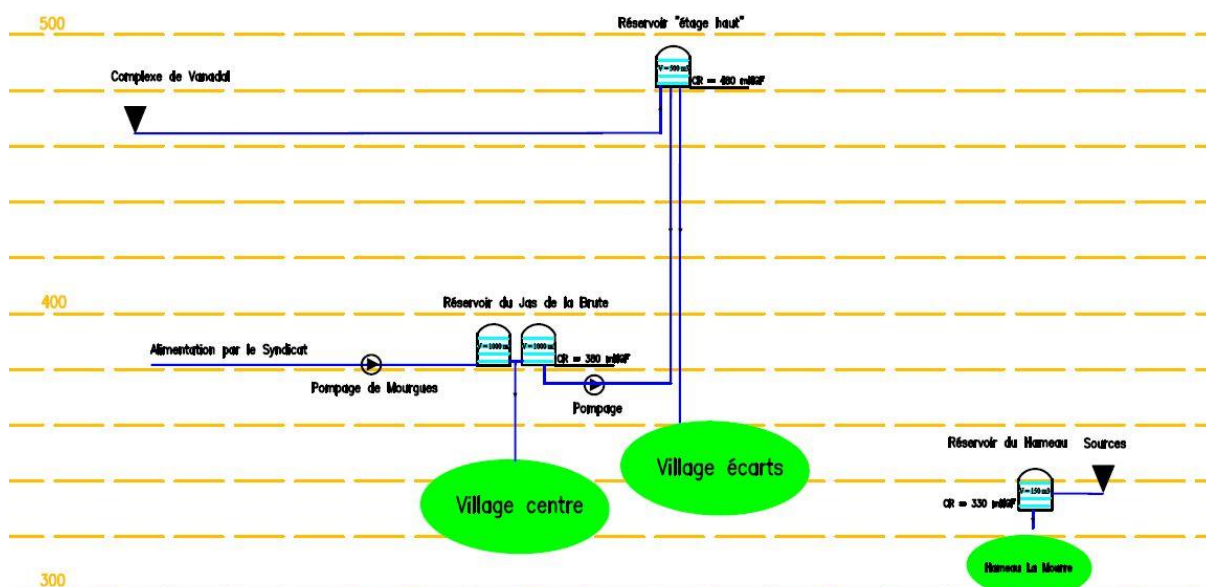
Le réseau public de distribution d'eau potable de la commune de La Garde Freinet possède trois ouvrages de stockage : les réservoirs du Jas de la Brute (Alt : 374m - 2000m³), de l'étage haut (Alt : 480m - 500m³) et celui du hameau de la Mourre. Ces derniers sont alimentés par le complexe de Vanadal et la source de la Mourre, complétés d'eau importée du Syndicat d'Entraigues.

L'eau du complexe de Vanadal est filtrée puis traitée au chlore gazeux, avant d'alimenter le réservoir de l'étage haut.

L'eau du Syndicat d'Entraigues provient du réservoir syndical du Vieux Cagnet et est livrée en limite de commune. Elle est déjà potable. La conduite syndicale dessert quelques abonnés de la commune de La Garde Freinet avant d'alimenter le réservoir du Jas de la Brute. Une station de pompage permet de refouler l'eau entre les réservoirs du Jas de la Brute et de l'étage haut.

Le réservoir du Hameau de la Mourre est alimenté par la source de la Mourre, qui a tendance à se tarir en période sèche.

Le schéma altimétrique est présenté ci-dessous.



LEGENDE			
	RESERVOIR		SOURCE
		CR	COTE RADIER CUNE
	CONDUITE D'ALIMENTATION		ZONES DESSEVIES
	STATION DE POMPAGE		REDUCTEUR DE PRESSION

Conformité de la qualité de l'eau distribuée

En 2015, 36 analyses de la qualité de l'eau ont été effectuées et ont révélé :

- Taux de conformité de 100% sur les paramètres microbiologiques.
- Taux de conformité de 98% sur les paramètres physico-chimiques.

2. GESTION DE L'ASSAINISSEMENT

Système d'assainissement et réseau

La commune dispose de 3 stations d'épuration :

- la station des Vergers de 2500 équivalents habitants en fonctionnement ;
- la station du hameau de La Mourre 150 équivalent habitants (100 habitants en été) ;
- la station des Plaines (10 familles).

La commune de La Garde Freinet est dotée d'un réseau d'assainissement de type séparatif. Son linéaire représente environ 5,5 km.

Configuration actuelle de l'assainissement

► Zone d'assainissement collectif

Le village, Hameau de la Mourre et le hameau des Plaines sont desservis par des réseaux d'assainissement collectifs totalement séparatif.

► Zone d'assainissement non collectif

La commune de la Garde Freinet compte un nombre assez important de zones NB non desservies par le réseau d'assainissement.

L'habitat sur ces zones est assez dispersé, ce qui ne rend pas facile leur raccordement au réseau d'assainissement communal, en situation actuelle. De plus, ces secteurs sont très éloignés du centre village.

► Approche des zones à étudier

Toutes les zones non desservies par le réseau d'assainissement ont fait l'objet :

- D'une étude pédologique visant à juger de l'aptitude du sol à l'assainissement non collectif,
- D'un comparatif technico-économique des différents modes d'assainissement pour chacun des secteurs,
- D'une proposition de zonage d'assainissement.

Fonctionnement

Le fonctionnement des ouvrages des vergers et des plaines répond aux normes d'exploitation actuelles contrôlées par l'ARPE.

La station de la Mourre est vétuste, un programme d'investissement est prévu au budget 2016 pour un montant estimé de 150 000€.

Le schéma directeur de l'assainissement en 2011 préconisait la construction d'une nouvelle station d'épuration, celle-ci a été achevée en juin 2014 avec un début des travaux en février 2013.

La mise en place du Schéma-Directeur d'Assainissement et les nouvelles normes en matière d'environnement imposent un contrôle régulier des effluents de la station d'épuration du village.

Une analyse mensuelle est réalisée par LA SAUR, qui montre un résultat conforme pour les paramètres recherchés. L'audit de cette procédure réalisé par l'Agence Régionale pour l'Environnement conclut à un fonctionnement conforme pour tous les mois de l'année.

Ainsi en sortie de la filière de traitement les teneurs maximales admissibles sont de : DBO 25 mg/l, DCO 125 mg/l, MES 35 mg/l.

Les prélèvements pour toute l'année 2015 sont conformes.

Rapport annuel du service public d'assainissement non collectif

Le service public d'assainissement non collectif de la commune de LA GARDE-FREINET est effectif depuis octobre 2011.

560 installations d'assainissement non collectif ont été répertoriées au total par la SEGED, cabinet mandaté par la commune pour le contrôle des installations. En 2015 " **16 contrôles**, ont été effectués et ont donné les résultats suivants :

Avis Défavorable : 2 dossiers

Avis Défavorable Pollution Et Nuisance : 1 dossier

Avis Favorable Avec Reserve : 1 dossier

Avis Favorable : 11 dossiers

Conclusion

Depuis novembre 2013, la station d'épuration est en service et les résultats des prélèvements sont tous conformes en sortie pour l'année 2015.

L'Agence Régionale pour l'Environnement, indique que la station d'épuration de La Mourre est vétuste et que le fonctionnement du dispositif est moyen.

Concernant l'assainissement non-collectif, la compétence a été transférée à la Communauté des Communes à compter du 1^{er} juillet 2015.

3. LA GESTION DES DECHETS

La Communauté de communes a en charge l'élimination des déchets ménagers et assimilés des communes du Golfe de Saint-Tropez. Cela comprend : la collecte, le transport et le traitement des déchets.

Depuis le 1^{er} janvier 2013, La compétence « déchets ménagers et assimilés » du SIVOM du Golfe a été transférée à la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez.

Les habitants du territoire sont collectés en porte à porte, en point de regroupement et en apport volontaire selon les communes et les flux :

► **Ordures Ménagères Résiduelles :**

PAP : Sainte Maxime, Grimaud, Gassin, Saint Tropez, Cavalaire

PR : Cogolin, La Croix Valmer, La Mole, Le Plan de la Tour, Ramatuelle, Rayol Canadel, Cavalaire, **La Garde Freinet**, Sainte Maxime, Grimaud, Gassin, St Tropez

► **Collecte sélective :**

PAP : Sainte Maxime, Grimaud, Cavalaire, St Tropez

PR : Cogolin, La Croix Valmer, La Mole, Le Plan de la Tour, Rayol Canadel, Cavalaire, La Garde Freinet, St Tropez, Grimaud, Ste Maxime, Cavalaire

PAV : Cavalaire, Gassin, Ramatuelle, Grimaud, **La Grade Freinet**, Sainte Maxime, St Tropez

► **Encombrants :**

PAP : Cavalaire, Cogolin, Grimaud, Gassin, La Croix Valmer, La Garde Freinet, la Môle, Le Plan de la Tour, Le Rayol Canadel, Saint Tropez, Sainte Maxime, Ramatuelle.

Apport en déchèterie : Cavalaire, Cogolin, Grimaud, Gassin, La Croix Valmer, **La Garde Freinet**, la Môle, Le Plan de la Tour, Ramatuelle, Le Rayol Canadel, Saint Tropez, Sainte Maxime.

La Communauté de Communes exerce la compétence « Protection et mise en valeur de l'environnement » qui comprend la compétence « Gestion, valorisation et élimination des déchets ménagers et assimilés ».

Équipements

La CCGST exploite 10 déchèteries sur son territoire dont une est située sur la commune de La Garde-Freinet. Une plateforme de broyage de déchets verts est située à Cavalaire et une plateforme de compostage des déchets verts est située à la Môle.

Organisation générale

► **Tonnage pris en charge par le service**

En 2014, **83 978 tonnes de déchets** ont été pris en charge par les services de la communauté de communes, y compris les déchets verts traités par l'EcoPôle de la Mole.

On observe une augmentation de la production en 2014. Les tonnages des différentes catégories se répartissent comme suit :

- **39 211 tonnes** d'Ordures Ménagères Résiduelles (OMR)
- **9 175 tonnes** de sélectif réparties en :
 - **3 966 tonnes** d'Emballages en mélange : Papiers + Cartons-cartonnettes + emballages métalliques + emballages plastiques + briques alimentaires
 - **4 482 tonnes** de Verre
 - **728 tonnes** de carton professionnel

Répartition des différents types de déchets du territoire

- **19 403** tonnes issus des déchèteries
- **13 118** tonnes de déchets verts traités par l'EcoPôle de la Môle
- **1 474** tonnes de déchets verts traités par Pizzorno à Cabasse

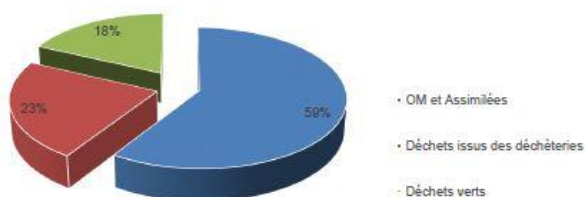


Tableau récapitulatif des flux collectés par commune

COLLECTES	CAVALAIRE	COGOLIN	GASSIN	GRIMAUD	LA CROIX VALMER	LA GARDE FREINET	LA MOLE	LE PLAN DE LA TOUR	LE RAYOL CANADEL SUR MER	RAMATUELLE	SAINT TROPEZ	SAINT MAXIME	TOTAL
PARTICULIERS (DM)													
OM	4316,48	4755,37	2076,82	3869,13	2284,12	906,01	424,55	1504,47	522,46	3043,19	6430,32	9078,56	39211,48
MULTI	0,00	717,12	241,30	109,56	680,76	14,36	79,38	210,68	104,56	0,00	225,68	329,53	2712,93
VERRE	454,57	391,32	187,69	459,36	392,53	114,76	52,46	138,29	95,96	488,61	151,57	854,19	3781,30
ECC	266,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52,83	0,00	0,00	319,13
JRM / PAPIER	146,21	0,00	0,00	76,73	0,00	24,73	0,00	0,00	0,00	124,78	0,00	220,23	592,68
METAUX	0,00	0,00	0,00	23,38	0,00	4,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28,17	55,56
CARTONS / CARTONNETTES	0,00	0,00	0,00	30,44	0,00	9,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	98,28	138,32
PLASTIQUE	0,00	0,00	0,00	53,08	0,00	12,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	82,66	148,31
TOTAL RECYCLABLES	867,08	1108,44	428,99	752,55	1073,29	180,03	131,84	348,97	200,52	666,22	377,25	1613,06	7748,22
TOTAL DMA	5183,56	5863,81	2505,81	4621,68	3357,41	1086,04	556,39	1853,44	722,98	3709,41	6807,57	10691,62	46959,70
% VALORISATION DM	16,73%	18,90%	17,12%	16,28%	31,97%	16,58%	23,70%	18,83%	27,74%	17,96%	5,54%	15,09%	16,50%
PROFESSIONNELS													
HUILES	0,00	0,00	0,00	7,39	6,66	0,74	0,00	0,00	0,00	0,00	67,68	25,95	108,41
VERRE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	699,74	0,00	699,74
CARTONS PRO	0,00	0,00	0,00	91,31	73,77	8,69	0,00	2,22	0,00	126,52	137,43	288,31	728,25
TOTAL COLLECTE PROFESSIONNELS	0,00	0,00	0,00	98,70	80,43	9,43	0,00	2,22	0,00	126,52	904,85	314,26	1536,40
% VALORISATION DMA	16,73%	18,90%	17,12%	18,26%	34,17%	17,38%	23,70%	18,95%	27,74%	21,37%	17,84%	17,78%	19,54%
AUTRES													
ENCOMBRANTS valorisables	0,00	0,00	24,88	15,32	0,00	0,74	3,64	0,00	0,00	0,00	0,00	60,48	105,06
ENCOMBRANTS non valorisables	0,00	39,28	57,94	39,63	0,00	3,17	10,08	0,00	0,20	0,00	497,55	190,46	838,31
TEXTILES	0,00	0,00	0,00	2,74	2,88	1,60	0,78	1,41	0,00	0,00	0,00	18,73	28,14
TOTAL AUTRES	0,00	39,28	82,82	57,69	2,88	5,51	14,50	1,41	0,20	0,00	497,55	269,67	971,51
TOTAL COLLECTES	5183,56	5903,09	2588,63	4778,07	3440,72	1100,98	570,89	1857,07	723,18	3835,93	8209,97	11275,54	49467,61

Variations saisonnières de la production de collecte sélective (verre + emballages + huiles + cartons + professionnels)

		JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
Cavalaire	Ménages	46,56	42,04	45,225	55,195	78,7	67,15	117,35	126,035	103,315	96,475	43,9	45,13
	Professionnels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Cogolin	Ménages	87,36	65,14	79,78	80,98	104,74	97,34	115,34	116,88	97,1	93,86	81,48	88,44
	Professionnels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
La Croix Valmer	Ménages	55,1	39,9	53,8	79,32	96,52	114,14	155,5	178,85	113,14	66,38	71,99	48,65
	Professionnels	0	0	0	5,29	9,84	11,38	19,48	11,215	6,95	4,4	5,45	6,42
Gassin	Ménages	18,715	16,74	22,865	38,77	36,13	38,15	60,645	64,025	51,075	30,58	21,115	30,175
	Professionnels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Grimaud	Ménages	25,33	23,795	27,23	53,22	60,925	89,195	112,92	116,48	98,7	60,12	41,99	42,64
	Professionnels	3,41	0,14	1,8	5,29	8,965	11,065	19,895	21,105	9,545	7,415	5,49	4,58
La Garde Freinet	Ménages	11,45	8,035	8,65	7,34	19,56	10,57	28,095	39,515	18,12	11,395	14,87	2,43
	Professionnels	0	0	0	0,59	0,59	1,04	2,07	3,04	1,03	1,05	0,02	0
La Môle	Ménages	7,3	8,78	10,52	9,38	9,56	12,38	14,86	16,68	12,94	10,12	9,02	10,3
	Professionnels	24,98	16,86	20,76	24,28	31,64	33,82	41,04	45,3	38,34	30,36	20,21	21,38
Plan de la Tour	Ménages	0	0	0	0	0,19	0,18	0,32	0,23	0,34	0,18	0,18	0,6
	Professionnels												
Rayol Canadel	Ménages	6,82	7,36	8,28	12,42	18,96	19,42	34,1	39,1	20,15	14,88	7,25	11,78
	Professionnels												
Ramatuella	Ménages	22,47	11,32	23,36	32,19	52,5	94,995	116,996	150,88	91,11	31,915	18,775	19,71
	Professionnels	0	0	0	4,79	8,93	15,64	25,21	34,39	20,14	9,43	4,46	3,53
Saint Tropez	Ménages	21,18	26,1	26,96	23,8	29,52	32,54	29,7	36,68	32,94	33,16	49,33	35,34
	Professionnels	13,1	16,9	17,64	62,32	95,52	116,74	184,53	205,54	87,66	80,8	12,14	11,96
Sainte Maxime	Ménages	92,42	77,515	86,475	108,26	117,295	130,61	191,935	224,36	176,25	147,725	131,995	128,215
	Professionnels	14,675	16,365	20,145	32,39	30,175	34,285	42,75	44,12	26,825	24,125	14,4	14
TOTAL		450,87	376,99	453,49	635,825	810,26	930,64	1312,736	1474,425	1005,67	754,37	554,065	525,28

Le tableau présenté précédemment représente respectivement la production mensuelle de collecte sélective. Il illustre parfaitement la problématique de la gestion des déchets dans le Golfe de Saint Tropez. En effet, on observe une forte variation des tonnages collectés selon les périodes. Le pic de fréquentation touristique estival se traduit par un pic de production de déchets durant les mois de juillet et août. Cette problématique est structurante, notamment en matière d'équipement de traitement.